

LA RELATION ENTRE CONSOMMATION DES MÉNAGES ET IMPORTATIONS¹

Relancer la consommation pour relancer la croissance ?

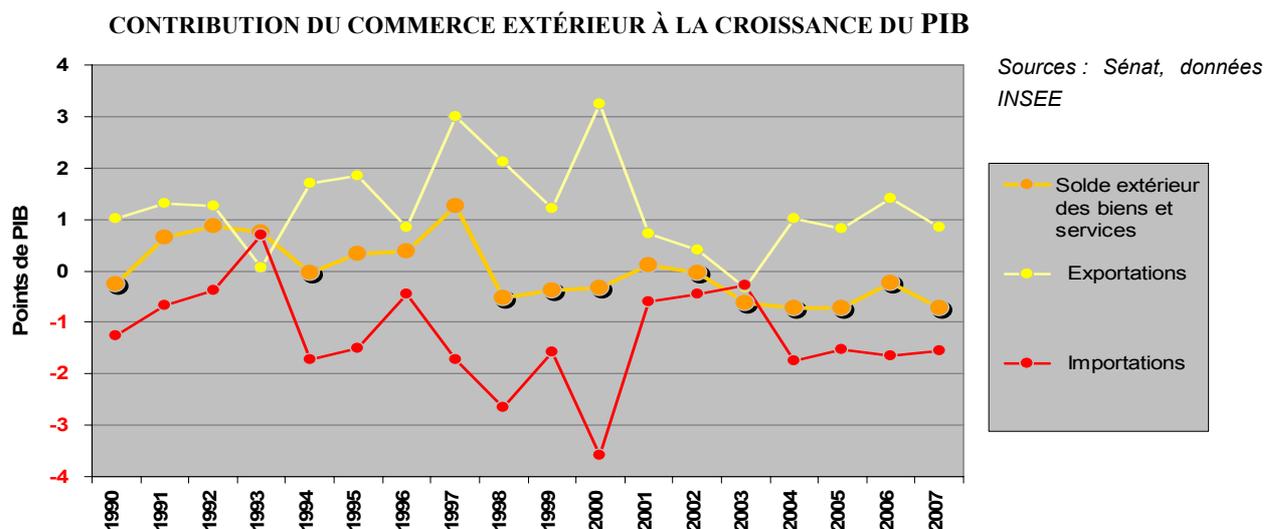
Quel est le contenu en importations de la consommation des ménages ? Ce contenu varie-t-il avec le revenu ? Ces questions sont désormais centrales dans le contexte :

- d'une politique économique axée sur le pouvoir d'achat ;
- du creusement du déficit extérieur français au cours des dix dernières années
- d'une crise mondiale du crédit justifiant aujourd'hui des politiques économiques susceptibles de soutenir aussi bien l'investissement que la demande des ménages.

Tels sont les axes de réflexion du rapport de M. Bernard Angels (Soc, Val-d'Oise), réalisé au nom de la Délégation du Sénat pour la Planification, avec le concours de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE).

I – UNE INCIDENCE ÉCONOMIQUE DE LA CONSOMMATION DES MÉNAGES IMPORTÉE À PRÉCISER

Depuis le début de la décennie, les mesures soutenant le pouvoir d'achat sont régulièrement soupçonnées de favoriser à l'excès nos partenaires commerciaux, vu la **dégradation** quasi-continue du **solde extérieur de la France** depuis **1998**, qui **handicape sa croissance** :



Or, outre que la dégradation des échanges extérieurs peut être attribuée à une pluralité de variables dont certaines concernent les exportations, la comptabilité nationale ne permet pas d'isoler directement le contenu en importations de la consommation des ménages et des administrations, de l'investissement et des exportations, insuffisance majeure. **Comment approcher le contenu en importations de la consommation des ménages ?**

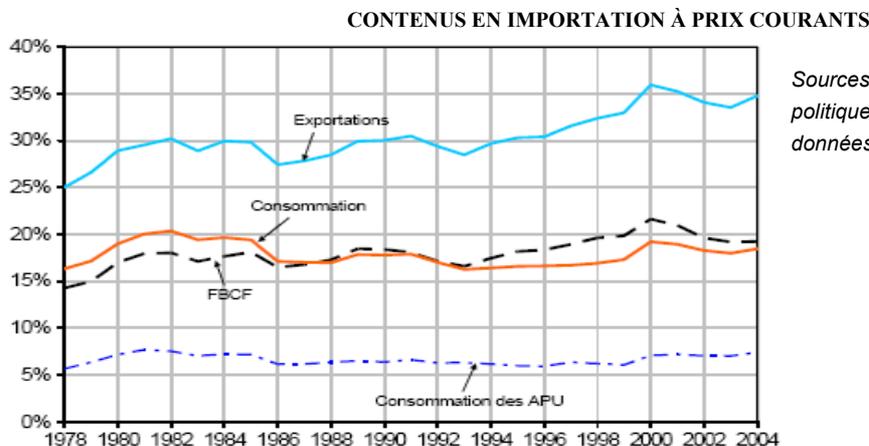
L'OFCE a d'abord calculé un taux de pénétration moyen par type de biens² en rapportant le montant des importations à la demande interne (consommation des ménages et des administrations, investissement et consommations intermédiaires). On distingue alors, d'une part, l'agriculture et l'industrie alimentaire, avec des taux qui gravitent autour de 8 % à 10 % et d'autre part, l'ensemble des autres produits, avec des taux le plus

¹ Rapport d'information n° 169 (2008-2009).

² Taux corrigés afin de tenir compte du fait que les produits importés intègrent des consommations intermédiaires produites en France. En général, ces corrections sont faibles (inflexion moyenne de 0,2 point des taux de pénétration).

souvent compris entre 20 % et 40 % (plus de 20 % pour les meubles et de 35 % pour l'automobile et près de 40 % pour les produits textiles).

En pondérant chaque taux de pénétration, correspondant à chaque type de biens, par la quotité qu'il représente dans la consommation des ménages, on calcule un **contenu en importations** de 14 %, **relativement faible**, par rapport au taux apparent de pénétration des importations, qui avoisine 28 % du PIB pour la France, et significativement **inférieur aux évaluations existantes** pour le contenu en importations des **exportations** et, à un moindre titre, de **l'investissement**, seconde grande composante de la demande intérieure après la consommation.



Enfin, il est montré que l'**activité domestique directement induite** par les consommations importées est **non négligeable**, puisque les marges commerciales et les activités de transport représentent 9 % du montant de ces importations.

Relevons que l'ouverture croissante des économies à la concurrence internationale, soutenue par les organisations internationales et particulièrement l'Organisation mondiale du commerce, tend à favoriser, sur la longue période, une allocation optimale des ressources ainsi qu'une spécialisation favorable à la croissance mondiale. Relevons encore que **s'il existe une contrainte de solde extérieur, elle ne peut se déduire de la considération des seules importations**. Comme le suggère le modèle allemand, le rétablissement du déséquilibre commercial de la France pourrait passer par une inscription accrue dans la mondialisation, avec une accélération des importations gageant une accélération plus forte des exportations, dont le contenu en importation est sensiblement plus élevé que celui de la consommation des ménages.

TAUX D'OUVERTURE DES PRINCIPAUX PAYS D'EUROPE (2007) Sources : Sénat, OFCE, Eurostat

	Exportations / PIB	Importations / PIB	Taux d'ouverture (1)
France	26,6 %	28,5 %	27,6 %
Allemagne	47,0 %	39,9 %	43,5 %
Italie	29,1 %	29,5 %	29,3 %
Espagne	26,5 %	33,3 %	29,9 %
Royaume-Uni	26,3 %	29,7 %	28,0 %

(1) Le taux d'ouverture est égal à la moyenne des importations et des exportations rapportée au PIB.

II – UNE PROPENSION À CONSOMMER DES PRODUITS IMPORTÉS QUI AUGMENTE AVEC LE REVENU

Le contenu en importations de la consommation des ménages change-t-il avec le revenu ? Pour répondre à cette question, demeurée sans réponse, l'OFCE a isolé dix groupes de biens³, chacun présentant un contenu moyen en importations spécifique et représentant une fraction différente de la consommation des ménages, selon la strate de revenu à laquelle il se rattache.

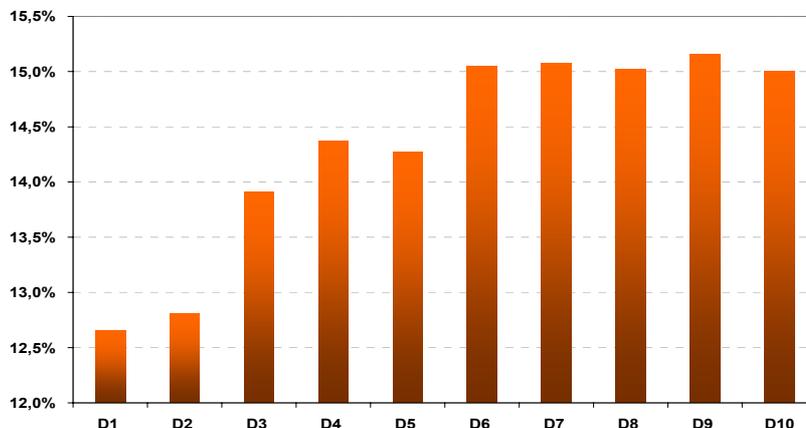
Par exemple, les biens alimentaires, faiblement importateurs, représentent 20 % de la dépense pour les 20 % des ménages ayant les plus bas revenus, et seulement 14 % pour les 10 % des ménages ayant les revenus les plus élevés. La consommation d'énergie, très importatrice, représente 11 % de la dépense des 30 % des ménages les plus modestes et 7 % pour les 10 % les plus aisés. Mais la part de la consommation dévolue au secteur très importateur des industries automobile, navale et des biens d'équipement augmente

³ Les services, faiblement importateurs, sont exclus pour cette partie de l'étude, à l'exception des transports.

avec le revenu : de 3 % de la dépense des 10 % des ménages les plus modestes à 9 % pour la moitié de la population la plus aisée.

En agrégeant l'ensemble des résultats, il apparaît que **le contenu moyen en importation de la dépense** pour les 10 % des ménages **ayant les plus bas revenus est inférieur de 2,4 points à celui de la moitié des ménages ayant les plus hauts revenus**, avec 12,7 % contre 15,1 %.

PART DES IMPORTATIONS DANS LA CONSOMMATION TOTALE DES MÉNAGES PAR DÉCILE DE REVENU



Source : OFCE

Un raisonnement à la marge s'impose pour apprécier la contrainte extérieure pesant sur certaines décisions de politique économique. Il ressort que la dépense des ménages correspondant à la distribution d'un revenu supplémentaire est sensiblement plus orientée que la dépense moyenne vers les biens d'équipement du foyer, les équipements électriques et électroniques ainsi que vers l'automobile, la construction navale et les biens d'équipement mécaniques. La situation s'inverse pour les produits agricoles et alimentaires, qui représentent 18 % de la dépense de consommation moyenne et seulement 11 % de la dépense de consommation marginale.

Au total, **le contenu marginal en importations de la consommation de ménages excède de près de 2 points le contenu moyen**, avec 16,4 % contre 14,5 %.

III – UN MARCHÉ NATIONAL RELATIVEMENT OUVERT ET CONCURRENTIEL POUR LES BIENS

En procédant par type de biens, les élasticités des prix de consommation aux prix d'importation ont été comparées aux taux de pénétration. Cette démarche permet à l'OFCE de conclure à une **situation de concurrence relativement intense en France, où les prix mondiaux tendent à s'imposer sur le marché intérieur des biens**, à l'exception de l'habillement, pour lequel les marges de distribution demeurent élevées.

Ainsi, quand les capacités de production nationales sont saturées – ce qui n'est pas le cas actuellement – l'excès de consommation ne peut être résorbé par une hausse des prix domestiques sauf à ce qu'interviennent des pertes de parts de marché.

IV – UNE RELANCE ÉCONOMIQUE QUI DOIT ÊTRE PENSÉE EN CONSÉQUENCE

Les éléments précédents permettent d'alimenter une réflexion montrant que :

- **des politiques de relance isolées** aboutiraient à **creuser le déficit extérieur**, ce qui réduirait l'impact de la relance, si bien qu'une coordination des politiques économiques s'impose ;
- **le traitement social** de la crise **converge** avec la **recherche d'une plus grande efficacité économique** pour **privilégier** une injection de **pouvoir d'achat** en direction des **plus démunis**.

➤ De la concertation molle à une nécessaire coordination

En raison de l'impuissance des politiques monétaires à contenir l'ampleur de la crise économique actuelle, **le relais simultané et massif des politiques budgétaires** nationales apparaît indispensable selon un **diagnostic généralement partagé** sur un **double impératif** :

- créer un véritable **contrechoc d'activité** pour briser les **enchaînements dépressifs** actuels dus aux chocs de demande que subissent les économies du monde dans un contexte de **restriction du crédit** ;
- **éviter** aux économies prêtes à effectuer une relance budgétaire d'assumer, seules et au risque de les en décourager, le coût d'une impulsion dont le **profit** en termes de croissance soit **partagé** avec des économies plus attentistes ou au un comportement de « **passager clandestin** ».

Dans cette configuration, si les initiatives se sont multipliées en faveur d'une relance massive et concertée, la diversité des situations et objectifs au sein de l'Union européenne n'ont pu qu'aboutir à un plan (Conseil européen de décembre 2008) libellé en des termes très généraux. Rappelons que la zone euro, plus

étroite, pourrait être le lieu privilégié d'un « policy mix » associant politique monétaire unique, et politiques économiques et budgétaires coordonnées. Elle forme une zone économique assez homogène et modérément ouverte (les importations y égalent 16 % de son PIB), avec une forte interdépendance des exportations et de la croissance de ses Etats membres.

➤ Relance par l'investissement ou soutien immédiat de la consommation ?

Quelles sont les données pertinentes d'une déclinaison nationale de la relance ? Le plan de relance français présenté le 4 décembre 2008 représente environ 1,3 % du PIB, en ligne avec le plan européen. Sur 26 milliards d'euros, 10,5 milliards seraient consacrés à l'investissement public et 11,4 milliards viendraient soulager la trésorerie des entreprises. Hormis les primes versées aux plus démunis, le plan ne favorise pas directement la consommation.

Les politiques de soutien à l'investissement bénéficient de soubassements théoriques bien connus avec le multiplicateur keynésien et la contribution de long terme à l'augmentation de la croissance potentielle. Certes, des controverses existent sur l'efficacité d'une action par l'investissement public, mais des études convergentes aboutissent au calcul d'un multiplicateur avoisinant l'unité à l'horizon d'un an. Ainsi, une dépense publique représentant 1 point de PIB et creusant d'à peu près autant le déficit public majorerait la croissance d'environ 1 point de PIB. Rendement que certains jugent faible mais toujours appréciable s'il permettait de mettre un terme rapide aux anticipations déflationnistes des acteurs économiques et à la spirale de la récession.

Toutefois, dans le contexte d'un choc de demande exigeant un traitement vigoureux et immédiat, **la primauté absolue donnée à l'investissement paraît peu compatible avec l'urgence** requise pour contrecarrer les enchaînements et les anticipations qui approfondissent la crise actuelle, car il faut élaborer et concrétiser les projets d'investissement avant que ne soient redistribués aux ménages les revenus issus de la dépense publique... Par ailleurs, il demeure que le **contenu moyen en importation** de l'investissement excède probablement celui de la consommation et, surtout, que les **sombres anticipations des entreprises** doivent être éclaircies par un rétablissement des **perspectives de demande** afin de préserver un investissement privé menacé d'effondrement et de soutenir le niveau des revenus distribués et l'emploi.

Le contexte international paraît désormais mieux se prêter à la prise en considération de ces derniers arguments. La relance française semble devoir s'effectuer au même moment que celles de ses principaux partenaires économiques, situation qui éloigne la menace d'un désalignement international des politiques économiques, et ses conséquences pour l'équilibre extérieur de la France. Cela d'autant plus que si ces derniers mettent aussi l'accent sur l'investissement, **ils ne négligent pas la consommation**, que l'on songe à la baisse de la TVA au Royaume-Uni (11,5 milliards d'euros), au « second » plan allemand de 50 milliards d'euros, dont près de la moitié pourrait être dévolue aux politiques de l'emploi et aux ménages. Par ailleurs, le dernier plan de sauvetage américain devrait consacrer une proportion conséquente de ses 825 milliards de dollars à des réductions d'impôt consenties aux particuliers.

Bien entendu, dans la perspective d'une relance française par la consommation, les **préoccupations sociales** doivent prévaloir car la crise frappe essentiellement les ménages les plus pauvres. Or, leur propension à consommer des biens importés est aussi la plus faible.

Dès lors, **le nécessaire traitement social de la crise converge avec la recherche d'une plus grande efficacité économique pour privilégier une injection de pouvoir d'achat en direction des plus démunis**. Une politique ciblée pourrait tendre à maintenir le pouvoir d'achat de ménages fragilisés par la crise, notamment en élargissant les droits à indemnités des demandeurs d'emploi. Une telle mesure, parce qu'elle n'engendrerait que des revenus de substitution, favoriserait d'autant moins les importations que c'est la propension moyenne à consommer des biens importés qui serait en jeu, et non la propension marginale.

En conséquence, sans ignorer la contrainte extérieure et ses composantes structurelles, il serait préjudiciable d'en surestimer les obstacles à une politique de relance optimale. Le dosage entre soutien à l'investissement et à la consommation pourrait utilement évoluer dans un sens plus favorable à cette dernière. Comme la plupart des plans de relance actuellement mis en place sont insuffisamment orientés vers une stimulation rapide de la demande, une « seconde vague » de plans de relance paraît raisonnablement prévisible. Souhaitons alors qu'un **plan ultérieur** de soutien, mieux axé sur **la demande des ménages** au terme d'une véritable **coordination européenne**, puisse, au niveau national, garantir que la demande adressée à la France ne progresse pas moins vite que la demande de la France au Reste du monde et, au niveau européen, contribuer avec les autres plans nationaux à **surmonter plus sûrement la crise**.